

**Réunion avec M. Calvat  
Mairie de Jacou  
jeudi 29 octobre 2015**

## ***Personnes Présentes***

### Equipe municipale

- M. Renaud Calvat, Maire de Jacou
- Mme Sabine Perrier-Bonnet, adjointe
- M. Frédéric Gerbier, Directeur Général des Services

### Représentants FCPE

- Mme Alexandra Macé
- M. Gaël Cusenier

## **1. Population et effectifs scolaires**

### • **Effectifs en crèches**

La crèche de Jacou dispose de 60 places d'accueil.

La municipalité note une certaine stabilité (i.e. les demandes ne croissent plus). C'est ce qui lui fait penser que les effectifs en PS devraient baisser à la prochaine rentrée.

### • **Etude prospective de population**

Lors de la dernière rencontre en mairie (fin août 2015), les parents d'élèves avaient émis le souhait qu'une étude prospective sur l'évolution des effectifs scolaires à Jacou soit réalisée par un organisme indépendant. A cet effet, ils avaient donné le nom de 2 bureaux d'études spécialisés.

La mairie de Jacou les a contactés.

Les devis s'élèvent à 4.560 € TTC et 5.640 € TTC pour une étude diagnostic.

La municipalité de Jacou n'a pas encore pris de décision mais a laissé entendre qu'elle estime que ces frais ne se justifient plus (10 ans après le lancement de la Draye...).

### • **La Draye 2**

Il est prévu 2 « résidences senior » (maisons de retraite), qui occuperont 40 % de la superficie, pour relever le défi du vieillissement de la population jacoumarde.

Il y aura aussi 90 logements individuels. Une cinquantaine de villas « privées », pour lesquelles des terrains sont d'ores et déjà commercialisés par GGL (9 terrains communaux seront mis en vente fin 2016) et une trentaine de maisons « mutualistes » que la mairie mettra en vente en 2017.

### • **Logements sociaux**

Les logements sociaux de la Draye livrés l'année dernière comprennent peu de T4 et T5, mais plutôt des T3: il y a donc peu de familles nombreuses et peu d'enfants.

### • **Inscriptions dans les écoles**

Etant donné la pression sur les infrastructures, M. Calvat ne délivre plus de dérogations si les parents n'habitent pas sur le territoire communal.

### • **ZAC du Caylus**

Les enfants habitant la commune de Castelnaud le Lez ne pourront pas s'inscrire dans les écoles de Jacou. Il est prévu une école maternelle de 3 classes au Caylus.

Pour ne pas gêner les riverains de l'avenue Pierre de Coubertin, la municipalité de Jacou se refuse à ouvrir une sortie vers la ZAC du Caylus.

### • **Prévisions de population à Jacou**

En 2007, au lancement du projet de la Draye, les prévisions tablaient sur 7.500 habitants à Jacou.

Au dernier recensement, il y avait 6.400 habitants.

La municipalité estime maintenant, qu'à terme, Jacou aura une population de 7.000 habitants.

## 2. Informatique

- **VPI**

3 VPI (Vidéo-Projecteur Interactifs) vont être installés d'ici la fin de l'année (décembre 2015). Les enseignants ont choisi d'équiper les classes de Mmes Martin, Rebière et Fabre.

Les services techniques doivent préparer les locaux au préalable (2 demi-journées) pour que le prestataire choisi puisse tout installer et mettre en marche.

La prestation comprend un VPI, un écran de projection, un PC portable, l'installation et la formation.

Un bilan sera réalisé en fin d'année : si l'équipement est validé par les enseignants, les autres classes seront équipées, soit toutes à la rentrée 2016, soit par moitié aux rentrées 2016 et 2017.

M. Calvat espère que ces équipements permettront de faire baisser le budget photocopies.

- **Fibre optique**

La fibre optique devrait arriver à Jacou courant 2016 pour les bâtiments publics. Elle permettra de meilleurs débits de connexion (et servira pour les caméras de télésurveillance qui doivent être installées).

Le déploiement, par Orange, de la fibre optique pour les particuliers est actuellement prévu pour 2017-18.

- **ENT**

M. Calvat a signé et renvoyé au Rectorat la convention pour toutes les classes. Il attend le retour.

L'ENT a un coût pour la municipalité.

- **Ordinateurs dans les écoles**

30 ordinateurs devraient être installés dans les 2 écoles de Jacou (pour presque 700 élèves..., NDLR).

Il s'agira soit d'ordinateurs reconditionnés, soit de postes TSE (Terminal Server Edition).

Les postes TSE sont des ordinateurs « légers » qui permettent aux utilisateurs d'accéder à des applications et des données sur un ordinateur distant (serveur) via un réseau local.

Ces investissements n'ont pas eu lieu car l'appel d'offre pour le matériel informatique n'était plus valable (délai dépassé) et la mairie souhaitait profiter d'un appel d'offre plus gros avec la Métropole.

Finalement, la municipalité a préféré demander un audit à la société Artemis qui va étudier les besoins et infrastructures de la commune (mairie, écoles...) afin de proposer une offre adaptée et homogène. L'audit sera finalisé très prochainement.

M. Gerbier contactera les parents d'élèves pour les tenir informés.

## 3. Travaux

- **Circulation et parking**

M. Calvat fait part de son constat que le temps de dépose des enfants est anormalement long à l'école Condorcet, pour plusieurs raisons :

- l'entrée est loin du parking
- les parents veulent voir leurs enfants entrer dans l'école
- tous les flux de circulation partent dans le même sens (vers la rue J.S. Bach)

M. Calvat indique que M. Roch, directeur de l'école Condorcet, souhaite avoir une vraie entrée d'école.

Plusieurs places de parking sont utilisées par les enseignants et le personnel communal.

Le plateau sportif doit être rénové (cf ci-dessous).

M. Calvat propose que :

- une nouvelle entrée soit créée sur le plateau sportif
- l'entrée actuelle devienne une entrée technique, qui ne sera plus utilisée par les enfants
- un parking pour les enseignants et le personnel communal soit créé près de l'entrée technique, près de la pinède
- des places de dépose-minute soient créées le long du plateau sportif sur les actuelles places de stationnement en épi
- une sortie vers le tramway soit créée sur le parking (actuel)

L'idée est de séparer les flux de circulation et de proposer différentes options aux parents : dépose-minute, parking avec sortie vers le tramway ou parking avec sortie vers la rue J.S. Bach.

- **Rénovation du plateau sportif avec nouvelle entrée d'école**

Le projet soutenu par M. Calvat est le suivant :

- création d'une allée centrale entre les 2 portails (plateau/rue et plateau/école) : son aménagement reste à imaginer : fronton, décoration...; cette allée serait le symbole du passage vers l'école
  - entre cette allée centrale et Dolto : un terrain de basket type « city park » (comme celui près du skate park de la Draye)
  - de l'autre côté de l'allée centrale : une piste d'athlétisme avec 2 terrains de sport au centre
- Ces infrastructures sportives seraient mises à disposition du public le week-end.

- **Rénovation des bâtiments de l'école Condorcet**

M. Calvat s'est dit étonné que la commission travaux (à laquelle participent des représentants de l'équipe éducative et des parents) ait choisi de rénover le plateau sportif avant les bâtiments des écoles. Les parents d'élèves ont rappelé que les seuls travaux avec une enveloppe budgétaire définie proposés par l'équipe municipale lors des réunions étaient la rénovation du toit du bâtiment A (100.000 €) et le plateau sportif (200.000 €). Les autres besoins potentiels n'avaient pas été budgétisés par l'équipe municipale. Les parents ont cependant reconnu ne pas avoir suffisamment demandé un chiffrage des autres travaux (notamment, la rénovation du bâtiment A).

Les travaux les plus urgents détectés par M. Roch et soutenus par les parents d'élèves comprennent notamment :

- Construction d'un préau dans la cour des petits (les CP et CE1 ne peuvent pas sortir en récréation quand il pleut car le préau existant ne peut accueillir tous les enfants de l'école)
- Vétusté du bâtiment A en général
- Isolation des classes côté Tram du Bât A
- Insonorisation des couloirs et cages d'escalier du bâtiment A
- Pose d'anti-pince-doigts sur l'ensemble des portes...
- Problème de chaleur dans le bâtiment des CP à cause de la réflexion du soleil sur le bitume devant les fenêtres : cela oblige à fermer les volets et à travailler avec comme seule lumière naturelle celle venant de la petite cour intérieure via le couloir

Le budget travaux 2017 (150.000 €) serait alloué à la rénovation du bâtiment A.

Le budget d'entretien des écoles s'élève à 30.000 € par an.

#### **4. Divers**

- **CLIS & TAP**

Une famille dont l'enfant est scolarisé en CLIS a demandé à ce qu'il/elle puisse aussi participer aux TAP. M. Calvat a donné son accord et attend la décision de l'équipe pédagogique et/ou du médecin.

M. Calvat regrette que la commune de Castelnau le Lez refuse d'ouvrir une CLIS et que Jacou doive supporter les frais de scolarité d'enfants originaires de Castelnau le Lez.

- **Conseil d'école & ALP**

Les parents d'élèves ont demandé s'il était possible que les responsables des ALP assistent aux conseils d'école, ne serait-ce qu'au premier de l'année, pour présenter les activités et l'organisation des activités extra-scolaires.

M. Calvat préfère qu'une réunion ad hoc soit organisée à cet effet. Il ne souhaite pas que le personnel communal puisse être interpellé par les parents lors des conseils d'école. Lors des conseils d'école, ce sont les élus qui doivent répondre.

M. Calvat prévoit d'assister au Conseil d'école élémentaire, jeudi 5 novembre.

- **Budgets divers**

La vente des terrains de la Draye rétrocédés par GGL a permis la construction de la salle de la Passerelle (1.400.000 €) et la rénovation des terrains de foot, de rugby et de tennis (il y a encore une enveloppe de 85.000 € pour des travaux des terrains de tennis prévue cette année).

Elle a aussi permis le financement du dernier plan de rénovation de la voirie (budget total : 1.200.000 €) qui vient de s'achever avec la rue de l'Hôtel de Ville.

Le chemin de la Draye sera refait l'année prochaine.